



Compte Rendu du Comité Social et Economique du 20 Février 2024

Retrouvez-nous sur notre site internet :



SCANNE-MOI

Vous y trouvez nos tracts, les accords et pouvez nous transmettre vos questions

Résultats Production janvier : quand ça va d'un côté, ça ne va pas de l'autre ...

- Fonte et Aciérie : en avance de +10kT sur le programme → La marche avec HF2 seul est stable en janvier avec une allure maximisée tout en évitant la fonte à terre (2,2kT par mois). La meilleure fiabilité de l'aciérie a permis d'utiliser la fonte supplémentaire.
- TAB : -25kT → 38% de pertes cause retard démarrage post Arrêt Programmé, problème de fiabilité interne (casse de l'allonge presse à brames et incident convoyeur de sortie)

Prévision 2^{ème} Trimestre 2024 : 0,5 MT de fonte – 0,55 MT de Brame – 0,56 MT de coils

La Direction confirme sa décision de fonctionnement à un seul HF (HF2) pour le second Trimestre... et annonce du bout des lèvres que ça durera au moins jusqu'à la fin de 2024 « car la deuxième partie de l'année est habituellement moins chargée que la première »

N'est-ce pas ce que la CFDT vous avait malheureusement prédit il y a quelques mois ?

- Cokerie : La batterie B3 va être définitivement arrêtée avant fin T1 et la batterie B2 sera mise sous cocon courant T2, en fonction de l'évolution du stock de Coke.
- Agglo : Marche économique sur un ventilateur (le 2^{ème} est HS !)
- HF/Aciérie : Allure du HF2 maximisée adaptée à la consommation de l'aciérie qui doit arriver à tirer le flux sans fonte à terre (mais on approvisionne des brames turques !)
- TAB : Marche à 2 fours adaptée à la disponibilité de brames (ralentie au minimum technique)
- Finissages : Marche adaptée à la demande clients

Situation du marché : problématique

1^{er} pb : Les prix de vente n'augmentent que légèrement, le spread est aux alentours de 260 €/T.

2^{ème} pb : Le problème principal c'est que le volume de commandes reste très faible (aucune évolution du marché depuis décembre 2023 et les importations en Europe restent élevées).

3^{ème} pb : le coût du Carbone que nous émettons, qui est à 150 €/Tacier lorsqu'on a épuisé nos quotas.

4^{ème} pb : nous rencontrons encore des difficultés de fabrication des produits spécifiques (carnets feuilles, enfournement à chaud impératif), ce qui ne nous permet pas d'avoir un bon service client.

Situation industrielle

La Direction martèle à plusieurs reprises qu'il faut de la « stabilité » comme au mois de janvier.

Traduction : la clé de la marche à un seul HF, c'est que le fonctionnement du département Acier soit assez robuste pour arriver à tirer tout le flux de fonte, ce que nous n'arrivons plus à faire en permanence.

Pour la **CFDT**, nos difficultés sont le révélateur du déficit chronique, depuis plusieurs années, des moyens alloués à l'entretien du fonctionnement standard des installations : budgets (trop) réduits – entretiens pas ou mal faits – embauches et conservations des compétences insuffisantes...

Ou comment nous sommes passés de la Maintenance Préventive au Dépannage Pompier.



50 ans de l'usine de Fos

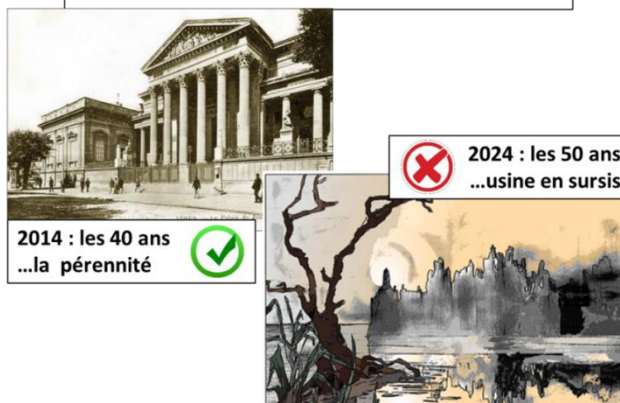
La Direction annonce son intention de ne pas verser de prime pour cet anniversaire : Elle prévoit juste un évènement « peu coûteux », du genre une journée portes ouvertes aux familles.

La **CFDT** fait remarquer qu'une prime-anniversaire serait pourtant bienvenue pour que les salariés croient encore à un bel avenir et à un minimum de reconnaissance de la part de leur employeur...

Dans les conditions que prévoit le Direction, ce sera bien **la plus minable des commémorations depuis 50 ans** que l'usine existe. **Du type : « Venez vite voir l'usine de papa/maman avant qu'elle ferme ! »**

JOURNEES ANNIVERSAIRES à ArcelorMittal FOS

Ce n'est plus
à cause de
l'argent...



Ce serait à cause
d'un manque
d'organisation !!!

Prévision budgétaire 2024 :

- Quel est le budget prévisionnel de maintenance en € et en €/T pour 2024 pour l'usine de Fos sur mer ?
- Quels sont les budgets prévisionnels de maintenance exceptionnelle par département en 2024 ?

	2023 Actuals MAINTENANCE			2024 Budget MAINTENANCE		
	Courant	Exceptionnelle	Total	Courant	Exceptionnelle	Total
COKERIE	8,6	1,2	9,9	6,9	1,3	8,2
PDC	17,6	2,2	19,8	14,2	2,1	16,2
HFX	7,1	2,1	9,1	5,0	1,0	5,9
ACIERIE	25,6	4,4	30,0	21,3	6,9	28,2
TAB	19,5	6,7	26,2	15,8	5,6	21,5
FINISSAGES	4,4	1,5	6,0	4,0	1,3	5,2
LOGISTIQUE	9,2	2,6	11,8	7,7	2,8	10,6
SAINT CHELY	1,9	0,5	2,5	2,0	0,8	2,8
SCO	6,3	1,1	7,3	6,0	1,0	7,1
AUTRES	1,4	(0,0)	1,3	1,5	0,5	2,0
DOMUS MAINTENANCE	2,2		2,2	2,1		2,1
Réserve non distribuée						8,7
TOTAL w/o Manpower	103,8	22,3	126,1	86,5	23,4	118,5
Personnel cost			55,8			54,3
Total Maintenance m€			181,9			172,8
Total Maintenance €/t HRCe			64,0			68,1

HRCe

2 840

2 539

Le commentaire de la **CFDT**, c'est que les sommes prévisionnelles allouées aux budgets de maintenance 2024 ne semblent pas excessivement basses.

Le problème semble venir du fait que, par le dogme de la « non-autorisation de dépense jusqu'à y être obligés par la casse », elles servent à payer plus de maintenance corrective de dépannage, qui coûte plus cher que la maintenance préventive, tout le monde le sait.

Résultats environnementaux : Les élus de la **CFDT** font remarquer, pour la sixième fois consécutive, que la Direction n'a communiqué aucun indicateur environnemental dans la BDSE : ils demandent la communication du rapport mensuel environnemental envoyé à la DREAL (et en accès public), à chaque CSE.

La Direction répond laconiquement que le rapport annuel 2023 à la DREAL est en cours de finalisation et qu'il sera communiqué au CSE dès qu'il sera prêt.

Notre demande pour avoir ces rapports mensuellement n'est pas prise en compte : pourquoi ne pas être transparent avec les salariés à ce sujet ? Nos directeurs ont-ils des choses à cacher ?

La CFDT rappelle à la Direction qu'elle ne respecte pas la législation, une fois de plus !!

Publication du contrat de décarbonisation : baisse des émissions de CO2 prévu par AM Fos sur mer ?

Mercredi 15 novembre 2023, Arcelormittal, qui représente à lui seul un quart des émissions de CO2 de l'industrie française, a signé son contrat de décarbonisation avec l'état français dans le cadre du plan France 2030. Il prévoit de réduire de 40% les émissions de ses sites de Dunkerque, Florange et Fos sur mer d'ici 2030, afin de percevoir 850 millions d'€ de subventions pour mener à bien cette transition.

Une fois signés, les contrats de décarbonisations doivent être publiés : chaque site doit décrire son projet, la trajectoire de baisse des émissions prévue et promettre de « faire ses meilleurs efforts » pour la respecter.

Quel est donc le projet pour le site d'ArcelorMittal Fos sur Mer ?

La CFDT demande la présentation du projet de décarbonisation 2025-2030 pour le site de Fos

Enfin, on nous en dit un peu plus ! La Direction nous explique qu'il y a en effet eu deux signatures à ce jour :

- **Un accord concernant une subvention de l'Union Européenne de 850 M€ destinés uniquement à la décarbonisation du site de Dunkerque**, pour la construction d'une usine à pré réduits DRI fonctionnant à l'hydrogène et de 2 fours électriques EAF.
- **Un accord signé entre EDF et ArcelorMittal pour un contrat long terme de fourniture d'électricité** en France. Celui-ci prendra effet à horizon 2026 et concerne aussi bien Dunkerque que Fos sur Mer.

A Fos, la « décarbonisation phase 1 » = -35 % à horizon 2030, reste basée sur 2 étapes :

- **En 2025**, après le démarrage du four poche au 2^{ème} trimestre 2024 = -10% d'émission de CO2
- **D'ici 2030**, un four à arc EAF de capacité 2MT/an, pour diminuer l'émission de CO2 des 20% manquants.

L'injection de Gaz Nat aux tuyères du HF2, repoussée lors de l'envolée des prix du gaz, sera bientôt finalisée et mise en service.

La Direction a présenté un dossier de demande d'aide à projet dit de « décarbonisation profonde » (**aide nationale française** où l'approbation de Bruxelles n'est pas nécessaire) et elle espère une réponse positive au 3^{ème} ou 4^{ème} trimestre de cette année. **Cette réponse déterminera la décision de Mittal de continuer ou pas...**

Dans l'attente, la Direction finance les études d'avant-projet, avec un crédit de 1,2M€. Ceci pour réduire l'incertitude sur le niveau d'investissement requis et préparer au mieux la phase d'étude détaillée en 2025.

Restera à obtenir l'autorisation d'investissement de Mittal puis, une fois le projet autorisé, il faudra prévoir entre 42 et 48 mois pour la construction car il faudra déplacer le traitement des laitiers et l'alimentation ferrailles.

Rénovation partielle HF1 : A quelle date le Comité « IAC » où sera présentée la demande de financement des environ 8 M€ pour la rénovation partielle du HF1 a-t-il été fixé ?

La Direction nous indique qu'**aucune date n'est fixée à ce jour**. Elle nous avoue qu'elle se pose la question de savoir s'il faut investir immédiatement sur un HF alors que la demande réelle est en berne ou s'il vaut mieux attendre la réparation principale toujours prévue fin 2025.

La **CFDT** s'inquiète de ces nouvelles tergiversations et rappelle qu'après les deux dernières crises, Fos n'a pas pu profiter pleinement de la reprise du marché car les installations n'étaient pas en état pour « sortir les tonnes ».

La Direction va-t-elle suivre le dicton « Jamais 2 (erreurs) sans 3 ? »

Ou bien n'a-t-elle de toutes façons pas l'intention de redémarrer le HF1 ni en 2024, ni en 2025 ?

Contrôles de la qualité de l'air à la PdC : Au CSE de novembre, la **CFDT** a demandé la mesure de la qualité de l'air sur 2 points fixes empoussiérés où le port du masque n'est pas obligatoire : le guichet de la centralisation (côté « entreprises » c'est-à-dire du côté ouvert vers le magasin) et le bungalow du magasinier (algéco non ventilé et situé dans le magasin). Quelles sont les suites ?

La Direction nous confirme que la demande a été prise en compte et qu'il y a un délai « car le LECES est surbooké ».



La CFDT fait remarquer qu'elle est intervenue auprès de la hiérarchie de la PDC, **obtenant la mise en place d'un sas au niveau de la centralisation...**

Nous espérons donc que cela règle la problématique d'empoussièrement à cet endroit.

Reste le problème du bungalow du magasinier, pour lequel la hiérarchie PDC recherche aussi une solution technique rapide.

Cokerie - parking : Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de création d'un parking couvert. La **CFDT** rappelle que le parking est au pied d'une installation qui émet des HAP et qu'à plusieurs reprises les véhicules personnels des salariés ont été souillés par des matières émises accidentellement par la cokerie.

La Direction indique encore une fois que réponse a déjà été donnée aux précédents CSE : **NON**.

Cokerie – effectifs de maintenance postée :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication concernant le manque d'un mécanicien dans chaque équipe postée, qui n'est composée aujourd'hui que de 2 électriciens et 1 mécanicien (il manque donc un mécanicien pour que la compétence mécanique soit couverte en permanence), contrairement à tous les autres secteurs de l'usine...

Réponse déjà donnée aux précédents CSE : **NON**, l'effectif ne sera pas augmenté car il y a une réduction importante de la production cokerie.

PdC - parking :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de création d'un parking couvert.

La **CFDT** rappelle que les véhicules de nombreux salariés mainteneurs sont stationnés au Sud et à l'Est de PCB2, sous les émissions de l'agglomération emmenées par le vent dominant (mistral) et que les casses prématurées de courroie de distribution, par suite d'encrassement par poussières de minerai, sont nombreuses

C'est une poupée qui fait non, non, non, non
Toute la journée elle fait non, non, non, non
Elle est tellement jolie
Que j'en rêve la nuit.
C'est une poupée qui fait non, non, non, non
Toute la journée elle fait non, non, non, non
Personne ne lui a appris
Qu'on pouvait dire oui.
Sans même écouter elle fait non, non, non, non
Sans me regarder elle fait non, non, non, non

Cliquez-ICI

NON : Un parking couvert n'est pas prévu. Il y a des voitures de navette mis en place pour les agents postés pour permettre de faire l'aller/retour.

Vibrations bâtiment PCB2 :

À la suite de signalement des vibrations importantes du bâtiment par la **CFDT** au CSE de mai, la Direction a répondu au CSE de septembre qu'effectivement il y avait de plus fortes vibrations ressenties au Nord du bâtiment et qu'elle attendait des remises de prix pour la prestation de mesure, puis au CSE de novembre elle a déclaré qu'après un premier essai, la commande pour refaire une mesure était passée : **où en sommes-nous ? quand cela est-il prévu ?**

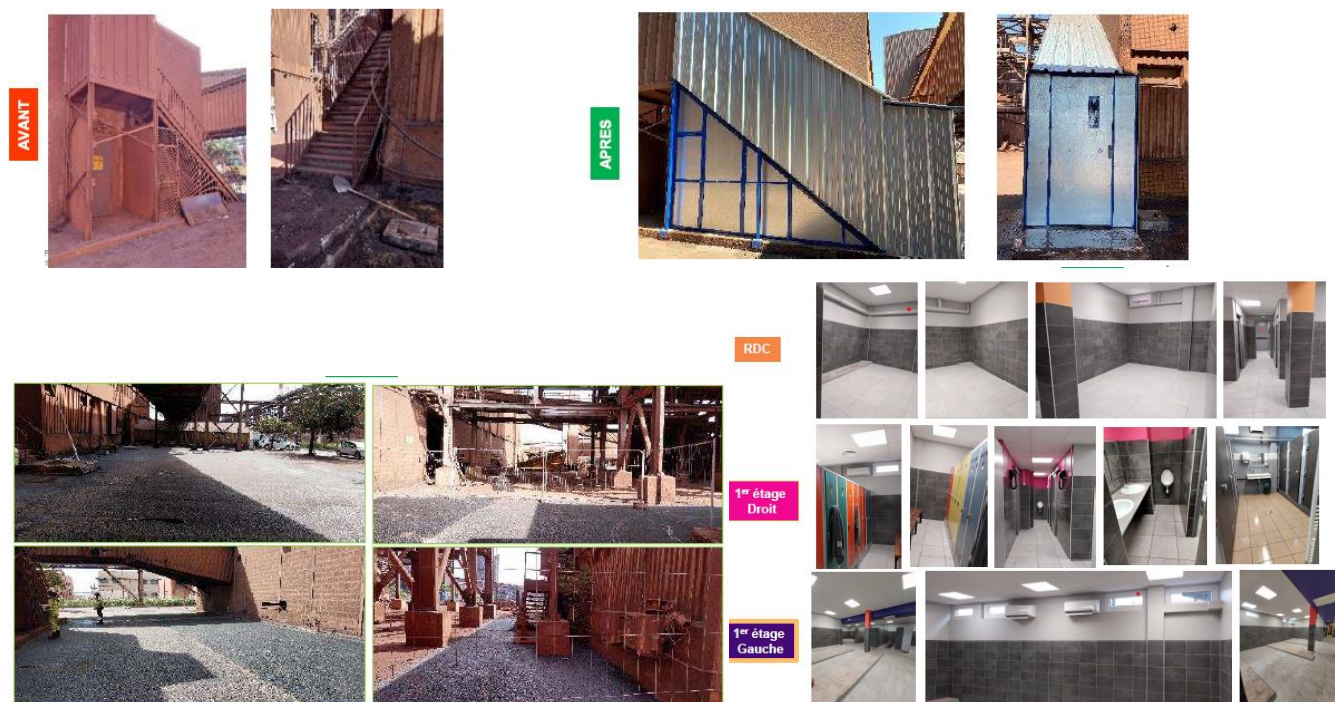
Une première mesure a été réalisée : la vibration mesurait est très en dessous des Valeurs Limites d'Exposition.

Lorsque l'agglomération sera en fonctionnement normal à 2 ventilateurs, une seconde mesure sera faite.

Commentaire **CFDT** : Ce n'est pas demain la veille qu'on va refaire les mesures de vibration car les chefs de la Maintenance de la PdC se révèlent **incapables de remettre le 2ème ventilateur en service !** Prions pour que le ventilateur principal ne tombe pas en panne...

PdC-plan d'actions urgentes poussières ambiantes à PCV1 :

La **CFDT** demande la présentation du suivi du plan d'actions correctives pour mettre hors poussières et réhabiliter ce vestiaire, mise à jour à fin janvier : actions, planning, avancement.



Les engagements mis dans le plan d'action sont tenus : la rénovation de PCV1 est en cours d'achèvement et les travaux à PCB1 sont en bonne voie.

Cela récompense le fruit de nombreuses années de travail de relance mené par la **CFDT** auprès de la hiérarchie de la PdC, **qui a loyalement joué le jeu du dialogue social.**

Réseau Air Comprimé Utilités de l'Acierie

Cela ne fait pas loin de 2 ans qu'il y a un problème de pollution du Réseau Air Comprimé Utilités de l'Acierie par de l'eau en quantités importantes. Les assécheurs mis à l'entrée du réseau sont à peine suffisants et doivent être purgés trop fréquemment. Quand est-il prévu que VIGS fournisse un air comprimé conforme, sans humidité excessive ?

Le sécheur de nouvelle génération du compresseur 18 : X18 a été mis sur sa position définitive il y a 15 jours, X17 va l'être dans les 15 prochains jours.

Le sècheur neuf qui est en cours d'installation à la centrale a eu ses derniers contrôles de soudure lundi 5/2. Nous aurons d'ici fin février un air complètement traité sur le site.

Accident du travail du 20/09/2023 (ADF – cage R6 du TAB) :

N'ayant pas pu obtenir ces informations en CSSCT, la **CFDT** demande la communication des documents d'enquête et d'analyse des causes de l'accident dans leur état actuel, **5 mois après l'accident**, ainsi que le rapport de contrôle réglementaire du palonnier défectueux.

La Direction répond que la chaîne du palonnier est toujours sous « scellés administratifs », que l'entreprise DEKRA est venue sur site pour un contrôle officiel de l'outil de levage concerné et qu'elle a demandé une 2^{ème} visite pour terminer son rapport.

Selon ses dires, le mode opératoire a été complètement revu et l'analyse des risques aussi.

Pour la **CFDT**, si c'est seulement maintenant que le mode opératoire a été étudié, c'est que le transfert de cette tâche à la sous-traitance n'a pas été fait correctement et que cela a coûté un doigt à un salarié sous-traitant.

La transmission au compte-gouttes des documents (nous attendons toujours la communication de deux autres courriers de l'administration et le rapport de mise sous scellés par l'huissier et la réponse à la CARSAT de novembre 2023) et le manque d'information, malgré nos demandes répétées, **nous font craindre des dissimulations pour masquer les responsabilités.**

A ce jour, seule une « analyse », menée par la seule Direction, a été réalisée, sans participation active des représentants du personnel.

Par conséquent, la CFDT demande le lancement d'une enquête officielle de la CSSCT sur cet accident.

Modalités d'APLD

Nombreux sont les départements où les salariés en horaire F6 ne sont pas en APLD les vendredis des semaines paires (car la hiérarchie locale leur a imposé un autre jour) et **viennent donc travailler alors que le self est fermé**. De même, les salariés d'astreinte en horaire F6 viennent eux aussi travailler les vendredis des semaines paires.

La CFDT demande qu'une prime de panier leur soit attribuée pour les jours en question.

Réponse de la Direction : « **NON** car le self propose des casiers connectés et du snacking à emporter »

APLD encore

Concernant l'APLD, sur le site officiel du ministère du travail de la santé et des solidarités (<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/accompagnement-des-mutations-economiques/activite-partielle-chomage-partiel/apld>) **il est écrit :**

« Le contrat de travail, comme en activité partielle classique, est suspendu sur les heures au cours desquelles le salarié n'est pas à la disposition de son employeur ».

Cela vient en opposition avec les déclarations et consignes passées par la Direction lors de précédents CSE.

La **CFDT** souhaiterait que cette information fasse l'objet d'un rappel dans les Questions/Réponses aux managers.

La question étant posée officiellement en CSE, la Direction n'a pas d'autre choix que de nous donner raison et concède que « **le contrat de travail est suspendu, nous sommes bien d'accord** ».

Conséquence : il n'est donc pas question que les salariés soient rappelés pour venir travailler au pied levé un jour de chômage partiel. Rien n'oblige à répondre aux appels téléphoniques de la hiérarchie ou de l'astreinte.

Prises électriques de recharge véhicules :

La **CFDT** demande toujours la présentation du projet d'implantation des bornes de recharge de véhicules électriques pour le personnel de l'usine (où ? combien ? quel type de prises ? quel sera le coût de recharge ?) : cette présentation est demandée à chaque CSE depuis septembre 2022 et n'a toujours pas eu de réponse.

Il y aura dans un 1^{er} temps la moitié soit **7 premiers parkings équipés avec au total 110 bornes** sur le site :

DB20:	10 bornes
ACI/CC:	20 bornes
DV1:	10 bornes
Bureaux (les « ailes » et le self) :	30 bornes
TAB:	20 bornes
DB25:	10 bornes
Cokerie:	10 bornes



Accessibles bien sûr à tous les salariés du site... La C2SCT Centrale doit discuter des modalités pratiques. Tout ceci n'en est qu'au stade de l'Appel d'Offres... **« rien de concret pour le moment ».**

La CFDT fait remarquer à la Direction que, contrairement à ce qu'elle nous affirmait jusqu'ici, les décrets d'application de la loi « mobilité électrique » sont bien parus et que donc les parkings devraient être pré-équipés depuis le 1^{er} janvier 2024 : **elle ne respecte pas la législation, une fois de plus !!**

Aile 19 (Sce Formation)

Il n'y a plus de chauffage central pour des raisons techniques Les salariés ont été prévenus que cela pourrait durer, aussi ils ont été dotés de « grille-pain » pour se chauffer en cette période froide. On leur a dit qu'il s'agirait d'une conduite en toiture avec une problématique amiante... tout pour rendre l'intervention « difficile » au sens

ArcelorMittal. Combien de temps cela peut durer ? Si cela durait, qu'avez-vous prévu pour assurer la climatisation en période chaude ? La solution, pour ceux qui le souhaitent, peut-elle être le télétravail à 100% si thermomètre s'emballe ?

La Direction répond qu'il y a une fuite d'eau chaude de chauffage sur une canalisation qui se situe sur le toit du couloir entre l'aile10 et l'aile 19, difficilement accessible. Elle étudie de la déplacer.

La conduite d'eau glacée n'étant pas en cause, la climatisation n'est pas impactée.

RÉGIME 5 X 12 h du GIP :

La **CFDT** demande que le Service Santé au Travail établisse et présente au CSE un bilan de l'évolution de l'état de santé des salariés postés du GIP depuis la mise en place du régime 5x12, si possible à l'aide d'interviews des salariés eux-mêmes. L'évolution va-t-elle vers un meilleur état de santé ou une dégradation ?

Réponses du docteur (extraits) :

- **Aucun salarié du GIP interrogé, ne m'a dit regretter d'être passé en 2X12, au contraire tous sont satisfaits, sans exception**
- **Leur vécu, au niveau du sommeil semble meilleur, d'après leurs dires, et ils se sentent plus en forme**

RÉGIME 5 X 12 h :

Extension du régime de travail 5 X 12. La **CFDT** demande l'ouverture des discussions pour **la mise en place d'une période d'essai de 3 mois**, pour les mainteneurs de la cokerie, les mainteneurs du train à bandes, les mainteneurs de l'Acierie et pour les agents du Traitement Gaz à la cokerie. **D'autres services**, à la PGB, à la Logistique et à STM notamment, **nous font la même demande**. A quand une ouverture des négociations ?

Réponse de la Direction :

- **Refus de principe, sans même envisager un essai. A savoir aussi qu'aucune autre organisation syndicale ne soutient l'extension du régime 5X12H dans d'autres services de l'usine.**

- La Direction ne souhaite pas faire un copier/coller de l'accord GIP. Elle nous provoque en remettant sur la table le « vieux » régime (pourri) à 4 équipes : par contre là, elle ne parle plus des risques d'accident, de fatigue, de santé... dont tous nos anciens se plaignaient...

DU FOUTAGE DE GUEULE !!!

La **CFDT** reste persuadée que d'autres métiers peuvent être compatibles avec le 5x12H. La Direction aurait-elle peur qu'un essai fonctionne ???
N'est-elle pas motivée pour offrir un régime de travail qui garantit un meilleur sommeil aux salariés ?

Indemnités de transport des ETAM

Le gouvernement a revalorisé de 5 % le calcul des frais kilométriques du barème URSSAF au 7 avril **2023**.

La **CFDT** réitère sa demande déjà exprimée lors des CSE depuis avril **2023** : Ouverture d'une négociation pour la Société ArcelorMittal Méditerranée afin :

- D'augmenter immédiatement les frais kilométriques de transport des ETAM de 5 %
- De définir un plan pluri-annuel visant à faire remonter les indemnités de transport des ETAM pour réduire l'écart avec celles des Cadres

Les NAO ont eu lieu début décembre **2023** : Quelle est la réponse de la Direction ?

La Direction « gagne encore du temps » en repoussant le sujet à la fin du semestre.

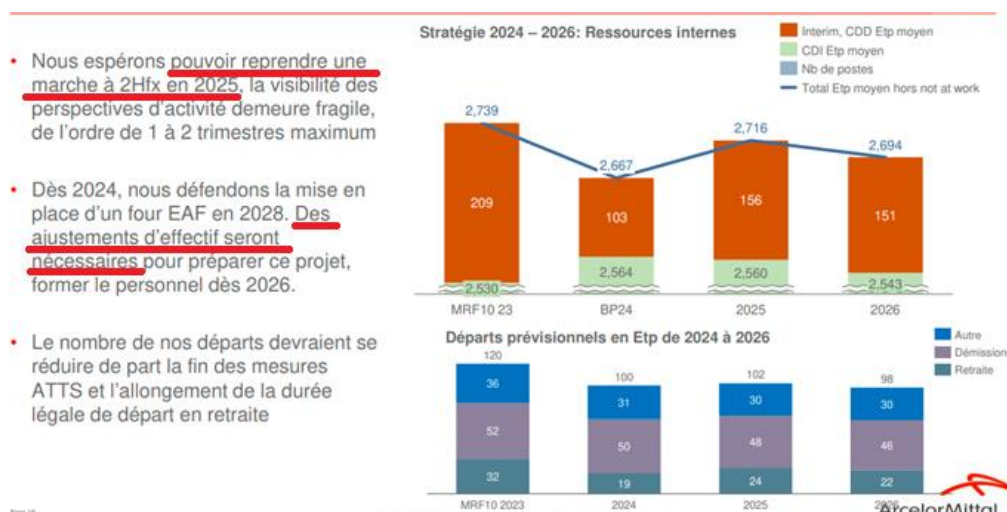
Télétravail et travail à distance :

La **CFDT** porte la revendication des salariés en télétravail de ne pas diminuer le nombre de jours de télétravail auxquels ils ont actuellement droit et qu'ils réalisent jusqu'à aujourd'hui sans que cela ait créé un quelconque problème, les services s'étant correctement organisés autour de ces rythmes de travail. La Direction ne veut rien savoir et se retranche derrière sa D.U.E. : « 1 jours maxi un point c'est tout ! »

GPEC 2024 :

Pour donner suite aux CSEC de décembre et janvier, la **CFDT** demande la communication au CSE de la présentation de la GEPP (le « Plan Emploi ») réactualisée pour l'année 2024

La Direction consent enfin à mettre à disposition de tous les élus du CSE le document qu'elle avait présenté en décembre 2023.



Vos élus **Cfdt** suivent avec persévérance l'avancement de vos demandes.

N'hésitez pas à contacter vos représentants **Cfdt** au 04-42-47-29-81

Boite e-mail : fo.cfdt@arcelormittal.com site internet : www.cfdt-metallurgieprovence.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS